



Séance du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération n° 2025/20 : **REMBOURSEMENT EDF - Approuvée**
- Délibération n° 2025/21 : **LOCATION DE TERRE - Approuvée**
- Délibération n° 2025/22 : **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER
- Approuvée**
- Délibération n° 2025/23 : **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FPRNM_-
Approuvée**
- Délibération n° 2025/24 : **RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS_- Approuvée**

Le Maire,
CAPRON Nicolas



COMMUNE DE HABARCQ**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 26 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Muriel MOMEUX, Laurent POUDROUX, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent DUTHAMEL, Delphine MARECHAL, Hélène LARDIER,

Etaient absents excusés :

Gilles VASSEUR ayant donné pouvoir à Laurent POUDROUX
Thierry ROBERT ayant donné pouvoir à Delphine MARECHAL
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE
Florent ACTIERGAL

M Paul Davanne est élu secrétaire.

SEANCE : 30 septembre 2025

OBJET : REMBOURSEMENT EDF

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, du versement de EDF d'une somme de 436.16 €, pour le remboursement d'un trop perçu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce remboursement.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A Habarcq,
le 30 septembre 2025
Le Maire.



COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 26 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GAILLET, Muriel MOMEUX, Laurent POUDROUX, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent DUIAMEL, Delphine MARECHAL, Hélène LARDIER

Etaient absents excusés :

Gilles VASSEUR ayant donné pouvoir à Laurent POUDROUX
Thierry ROBERT ayant donné pouvoir à Delphine MARECHAL
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE
Florent ACTHERGAL

M Paul Davanne est élu secrétaire.

SEANCE : 30 septembre 2025

OBJET : LOCATION DE TERRE.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 janvier 2022 qui décidait de louer les terres communales comme suit :

- Une parcelle de 50a 40 ca sera louée à M. Serge CHABE.
- Une parcelle de 29a 60 ca sera louée à M. Daniel DIONET.
- Une parcelle de 71a 24 ca sera louée à Mme Christine CHABE.
- Une parcelle de 71a 23 ca sera louée à M. Pierre CHABE.
- Une parcelle de 71a 23 ca sera louée à M. Laurent BOLIN.

Il rappelle que le montant de la location en 2024 était de 273.96 € l'hectare (9 quintaux x 30.44 €) à l'hectare plus le paiement du tiers des impôts fonciers.

Il informe l'assemblée que le prix du quintal de blé est de 30.57 € pour 2025.

Il demande au Conseil de bien vouloir fixer le montant des fermages pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime décide louer les terres moyennant un fermage de 275.13 € l'hectare (9 quintaux x 30.57 €) et le paiement du tiers des impôts fonciers.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A Habarcq,
le 30 septembre 2025
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 26 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Muriel MOMEUX, Laurent POUDROUX, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent DUHAMEL, Delphine MARECHAL, Hélène LARDIER

Etaient absents excusés :

Gilles VASSEUR ayant donné pouvoir à Laurent POUDROUX
Thierry ROBERT ayant donné pouvoir à Delphine MARECHAL
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE
Florent ACTHERGAL

M Paul Davanne est élu secrétaire.

SEANCE : 30 septembre 2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER
Opérations de comblement des cavités souterraines

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, la possibilité de solliciter les services de l'Etat et de l'Europe, pour mobiliser le Fond Européen de Développement Régional pour les travaux cités en objet, qui concernent la salle des fêtes, l'école et la cantine-garderie.

Il convient d'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant reprenant la totalité de l'opération, dont le plan de financement prévisionnel sera établi à la réception des offres.

- Fonds Barnier – FPRNM - à hauteur de 80 % des coûts, sans jamais dépasser de limite de 72 000 € par bien et 50 % de sa valeur vénale – 3 dossiers soit 216 000 €
- Le complément par le FEDER

Il demande au Conseil Municipal d'approuver cette opération et autorise la commune à percevoir les fonds correspondants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la demande et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A Habarcq,
le 30 septembre 2025
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCQ**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 26 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GAILLET, Muriel MOMEUX, Laurent POUDROUX, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent DULAMEL, Delphine MARECHAL, Hélène LARDIER

Etaient absents excusés :

Gilles VASSEUR ayant donné pouvoir à Laurent POUDROUX
Thierry ROBERT ayant donné pouvoir à Delphine MARECHAL
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE
Florent ACTHERGAL

M Paul Davanne est élu secrétaire.

SEANCE : 30 septembre 2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FPRNM
Opérations de comblement des cavités souterraines

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, la possibilité de solliciter les services de l'Etat pour mobiliser le Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs pour les travaux cités en objet, qui concernent la salle des fêtes, l'école et la cantine-garderie.

Il demande au Conseil Municipal d'approuver cette opération et autorise la commune à percevoir les fonds correspondants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la demande et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A Habarcq,
le 30 septembre 2025
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 26 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Muriel MOMEUX, Laurent POUDROUX, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent DUHAMEL, Delphine MARECHAL, Hélène LARDIER

Etaient absents excusés :

Gilles VASSEUR ayant donné pouvoir à Laurent POUDROUX
Thierry ROBERT ayant donné pouvoir à Delphine MARECHAL
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE
Florent ACTHERGAL

M Paul Davanne est élu secrétaire.

SEANCE : 30 septembre 2025

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

Vu l'article L.511-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que, tous les ans, le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Considérant qu'il appartient au maire de chaque commune de présenter ce document au conseil municipal.

Considérant la transmission du rapport d'activités 2024 au maire en date du 23 juillet 2025, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

De prendre acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

D'émettre un avis au dit rapport

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au rapport et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A Habarcq,
le 30 septembre 2025
Le Maire,

